

Méru, le 8 septembre 2015

Mme Marie-Hélène PAULY
Principale
Les enseignants d'EPS

Aux
Parents d'élève.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Objet : association sportive du collège – année scolaire 2015-2016

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale de l'association sportive du collège qui se tiendra le mercredi 16 septembre 2015 à partir de 16h30 au gymnase.

Cette année, l'association sportive propose :

- ♣ du **fitness** : le lundi de 17h00 à 18h00 au gymnase du collège
- ♣ du **basket** : le mardi de 17h00 à 18h30 au gymnase des Sablons
- ♣ de la **gymnastique** : le mercredi de 14h00 à 15h30 au gymnase du collège
- ♣ du **futsal** (*benjamins garçons et filles toutes catégories*) : le mercredi de 13h30 à 14h30 au gymnase des Sablons.
- ♣ du **futsal** (*minimes garçons*) : le mercredi de 14h30 à 15h30 au gymnase des Sablons.
- ♣ du **badminton** : le mercredi de 15h30 à 17h00 au gymnase des Sablons
- ♣ du **tennis de table** : le jeudi de 13h00 à 13h45 au gymnase du collège
- ♣ de **l'escalade** : le mardi de 13h00 à 13h45 au gymnase du collège
- ♣ des **sorties de pleine nature** : **VTT, escalade, course d'orientation** (1 ou 2 par mois) les mercredis de 13h30 à 16h30.

Le coût de l'inscription est de **15 euros** (pour pratiquer toutes les activités). Un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive est obligatoire.

Dans le cadre de la journée du sport scolaire, un après-midi de découverte est proposé le mercredi 16 septembre de 13h30 à 16h30. A cette occasion, les vainqueurs d'un tournoi multisports se verront offrir la licence de l'AS pour l'année.

MH Pauly

La Principale

AUTORISATION PARENTALE A REMETTRE AUX ENSEIGNANTS D'EPS

Je, soussigné(e) autorise mon fils/ma fille.....
né(e), le en classe de..... à s'inscrire à l'association sportive
du collège Pierre Mendès France pour la rentrée scolaire 2015-2016 pour pratiquer
les activités suivantes :
Numéro de téléphone en cas d'urgence :

L'élève s'engage à venir régulièrement aux séances.

Lors des déplacements aux compétitions (uniquement pour les élèves volontaires), les mercredis après-midi, les enseignants seront amenés à se déplacer en train, avec leur voiture personnelle, en minibus ou en bus. Les horaires de départ et de retour varieront suivant les lieux des compétitions. Vous serez informés de tous ces détails en temps voulu grâce à une convocation qui sera transmise à votre enfant et qui devra nous être retournée au **plus tard le vendredi précédant la compétition.**

Signature :

PIECES A RETOURNER

- l'autorisation parentale
- un certificat médical (ou photocopie de la licence en cours de validité)
- la cotisation de 15 euros (en liquide ou en chèque à l'ordre de l'association sportive du collège Pierre Mendès France).



Dossier suivi par Mme Pauly

Tél. 03 44 22 27 27
Fax 03 44 22 20 94

Mél : ce.0601718S@ac-amiens.fr

5, rue Pierre Mendès France
BP 104
60111 Méru

<http://mendes-france.clg.ac-amiens.fr/0601718s/>